

Vendredi 21 Décembre

© Le Matin Online | www.lematin.ch
Edipresse Publications SA

AFFAIRE NEF - BERNE

Schmid à trois voix de tomber

Les parlementaires exigeront aujourd'hui la démission de Samuel Schmid. Samuel Schmid est censé s'expliquer aujourd'hui devant la commission de sécurité. Mais, pour lui, la séance risque de se refermer comme un piège

Fabian Muhieddine - le 24 juillet 2008, 23h00
Le Matin

«Samuel Schmid doit démissionner.» C'est ce que répètent désormais tous les jours, en chœur, les ténors de l'UDC et des Verts. Et c'est aujourd'hui que leur menace pourrait bien devenir réalité.

«Samuel Schmid est à deux doigts de tomber», affirme un parlementaire. Anonymement, secret de commission oblige. Car, c'est à 10 heures, lors de la Commission de sécurité du Conseil national, qui siège d'urgence, que tout pourrait basculer.

Officiellement, les parlementaires doivent entendre les explications de Samuel Schmid et de Roland Nef à propos des révélations des médias sur le chef de l'armée. Mais, en fait, beaucoup d'élus ont déjà une idée bien arrêtée sur la question... «Et cela m'étonnerait que les deux hommes arrivent à nous faire changer d'avis», explique un autre élu.

Du coup, c'est un véritable piège qui se refermera aujourd'hui sur Samuel Schmid et Roland Nef. L'UDC et les Verts feront tout pour obtenir au sein de la commission une majorité qui demande la démission des deux hommes. Les deux partis ont prouvé lors de la dernière session leur capacité, sur les sujets militaires, à sceller cette alliance contre nature.

Décision consultative

Détail croustillant: les deux formations réunies représentent dix des vingt-cinq membres qui siègent aujourd'hui. Autrement dit, il leur manque trois voix. «Des PDC et des radicaux de la commission se sont déjà exprimés contre Samuel Schmid», a déjà calculé un élu.

Au PS aussi, beaucoup risquent de se rallier. Leur président, Christian Levrat, a déjà livré la position du parti: «Samuel Schmid n'est plus crédible et doit partir.»

Cependant, il est clair que même si une majorité est obtenue, la décision n'est que consultative. Le conseiller fédéral a été élu jusqu'à 2011. Et rien, n'y personne, ne peut l'obliger à démissionner. Il n'en reste pas moins que cette demande des parlementaires est un symbole fort. «C'est surtout un message sans détour pour Samuel Schmid», lâche un membre de la commission: «Reste



Image © Keystone

Si vous avez manqué le début

A l'armée, il n'y a pas de vie privée
Affaire Nef: le haut gradé faisait du «stalking»

Sur le web

Répondez à notre sondage: «Si le chef de l'armée saute, Samuel Schmid doit-il également quitter le Conseil Fédéral?»

si tu veux, mais le Parlement ne soutiendra aucun de tes projets.» Déjà que Samuel Schmid a quitté l'UDC et qu'il siège sans groupe parlementaire... Prendra-t-il le risque d'affronter un Parlement qu'il sait d'avance majoritairement hostile? Ce d'autant plus que, ces prochains mois, le ministre de la Défense doit défendre le sensible dossier des crédits d'armement pour 1,1 milliard de francs.

Reste une question: les soutiens de Samuel Schmid pourront-ils le sauver? Peut-être, à la commission des Etats, qui pourrait bien être plus indulgente... Mais au National, même la Bernoise Ursula Haller, l'une des leaders de la scission au sein de l'UDC et fidèle bouclier de Samuel Schmid, risque d'échouer. Elle a beau être très respectée, elle aura du mal à convaincre, car elle a déjà reconnu qu'il avait commis une erreur en ne parlant pas au reste du Conseil fédéral de la plainte pénale qui pesait sur Roland Nef au moment de sa nomination.

Se substituer au Conseil fédéral

Les fidèles de Samuel Schmid auront la tâche d'autant plus ardue que beaucoup de parlementaires veulent sanctionner eux-mêmes le ministre car ils sont convaincus que le Conseil fédéral ne le fera pas.

«Le scénario est cousu de fil blanc, affirme, par exemple, Yvan Perrin (le vice-président de l'UDC siège à la commission). Roland Nef n'arrivera pas à prouver sa bonne foi. C'est tout simplement mission impossible. Pendant cette période, il discutera surtout gros sous. Ensuite, le Conseil fédéral déplorera l'attitude de Samuel Schmid mais précisera que, au vu de ses explications, la confiance n'est pas entamée. Ce sera ça l'expression exacte: la confiance n'est pas entamée.»



Imprimer

Vendredi 21 Décembre

Droit de reproduction et de diffusion réservés

 LeMatinOnline

© Le Matin Online | www.lematin.ch
 Edipress Publications SA